

REPRISE DES COURS : MERCREDI 11 SEPTEMBRE 2024 A PARTIR DE 17H15

1^{ère} Inscription Renouvellement J'ai déjà été licencié auparavant

Judo 3-5 ans Judo 6-7 ans Judo 8-13 Judo / Jujitsu Taïso Musculation

NOM : _____ Prénom : _____

Date de Naissance : __/__/____ Sexe : Masculin Féminin

Adresse : _____

Code Postal : _____ Ville : _____

Représentant Légal 1 : M. ou Mme _____

Représentant Légal 2 : M. ou Mme _____

N° Portable : __/__/__/__/__ Email : _____

Possédez-vous un passeport sportif ? Oui Non

(Recommandé à partir de la Catégorie Coquille 1^{ère} Année (6 Ans))

(Obligatoire à partir de la Catégorie Poussin 1^{ère} Année (8 Ans))

Catégorie (au 1^{er} septembre 2024 : _____)



Grade (Fin de Saison 2023-2024) : 
Entourer la ceinture correspondante

« Séances de Pré-Inscription 2024-2025 »

Les Renouvellements de Licence se feront IMPERATIVEMENT lors de ces séances...



Judo Ju-Jitsu Club de Maignelay-Montigny

Dojo Intercommunal - 3B, rue François MITTERRAND
60420 Maignelay - Montigny



1^{ère} Séance : Mardi 03 septembre 2024 de 18h00 à 19h30 (Dojo)

2^{ème} Séance : Vendredi 06 septembre 2024 de 18h00 à 19h30 (Dojo)

3^{ème} Séance : Samedi 07 septembre 2024 de 10h00 à 17h00 (Salle Marcel VILLE)
« Au Forum des Associations »

... Puis permanences aux heures de cours pour les NOUVEAUX adhérents.

Cadre réservé au Judo Club

Email: Enveloppe: Droit à l'Image: Q.R.S. Mineur: Q.M. Majeur: Attestation: Certificat Médical:

Licence Judo: 1^{er} Trim: 2^{ème} Trim: 3^{ème} Trim:

Saisie Extranet Fédéral: Saisie PC Club:

Les informations recueillies sont nécessaires pour votre adhésion.

Elles font l'objet d'un traitement informatique et sont destinées au secrétariat de l'association.

06 03 31 20 68 | judoclub-maignelay-montigny.webmaster@hotmail.fr | judoclub-maignelay-montigny.ffjudo.com

« Tarifs : Licence France Judo & Cotisations »

Licences Trimestres	Cours	Baby-Judo			Judo Enfants	Judo Ados	Judo & Ju-Jitsu Adultes		Taïso	Musculation
		Motricité - Equilibre Comportement Gestuel "0h45 / Semaine"			Entraînement Loisirs ou "2h00 / Semaine"	Entraînement Loisirs ou Compétitions "2h00 / Semaine"	Entraînement Loisirs ou Compétitions "2h45 / Semaine"		Renforcement Entretien du Corps "2h45 / Semaine"	Préparation Loisirs "Horaire Libre"
		Âges : Naissance : Catégorie :	(3 ans) 2021 Baby 1	(4 ans) 2020 Baby 2	(5 ans) 2019 Baby 3	(6 à 7 ans) 2018-2017 Mini-Poussins	(8 à 13 ans) 2016-2015-2014-2013-2012-2011 Pousins/Benjamins/Minimes	(à partir de 14 ans) à partir de 2010 Cadets/Juniors/Séniors		(à partir de 14 ans) à partir de 2010 Cadets/Juniors/Séniors
Licence + Frais	Espèces ou Chèque* Encaissement Immédiat	45 € <i>(Licence + Frais d'Inscription)</i>			45 € <i>(Licence + Frais d'Inscription)</i>	45 € <i>(Licence + Frais d'Inscription)</i>	45 € <i>(Licence + Frais d'Inscription)</i>		45 € <i>(Licence + Frais d'Inscription)</i>	45 € <i>(Licence + Frais d'Inscription)</i>
1er Trim.	Espèces ou Chèque* Chèque mis en banque à partir du 10 Octobre 2024	13 €	15 €	17 € <i>(1ère Cotisation)</i>	29 € <i>(1ère Cotisation)</i>	35 € <i>(1ère Cotisation)</i>	39 € <i>(1ère Cotisation)</i>		22 € <i>(1ère Cotisation)</i>	25 € <i>(1ère Cotisation)</i>
2ème Trim.	Espèces ou Chèque* Chèque mis en banque à partir du 10 Janvier 2025	13 €	15 €	17 € <i>(2ème Cotisation)</i>	29 € <i>(2ème Cotisation)</i>	35 € <i>(2ème Cotisation)</i>	39 € <i>(2ème Cotisation)</i>		22 € <i>(2ème Cotisation)</i>	25 € <i>(2ème Cotisation)</i>
3ème Trim.	Espèces ou Chèque* Chèque mis en banque à partir du 10 Avril 2025	16 €	18 €	20 € <i>(3ème Cotisation + Grade)</i>	32 € <i>(3ème Cotisation + Grade)</i>	38 € <i>(3ème Cotisation + Grade)</i>	42 €	39 € <i>(3ème Cotisation CN)</i>	22 € <i>(3ème Cotisation)</i>	25 € <i>(3ème Cotisation)</i>
Total Annuel	Espèces ou Chèque* Chèque mis en banque à partir du 10 Octobre 2024	87 €	93 €	99 € <i>(Paiement Annuel)</i>	135 € <i>(Paiement Annuel)</i>	153 € <i>(Paiement Annuel)</i>	165 €	162 € <i>(Paiement Annuel)</i>	111 € <i>(Paiement Annuel)</i>	120 € <i>(Paiement Annuel)</i>

« Modes de Paiement »

- (Licence Annuelle France Judo + Frais d'Inscription) : **1 Chèque ou Espèces.**
- (Cotisations Cours) : **Si Paiement en 1 fois : 1 Chèque ou Espèces.**
Si Paiement en 3 fois : 3 Chèques à débit différé.

Les Chèques devront être remis lors de l'inscription à l'ordre du Judo Club.

Nous Acceptons :

- PASS'SPORT Gouvernemental (-50€ sur l'ensemble de l'inscription)
« Pour les familles percevant l'ARS (6 à 17 ans), l'AAEH (6 à 20 ans) ou l'AAH (16 à 30 ans) »
- Pass Sports Citoyen du Conseil Départemental de l'Oise (-15€ sur la Licence)
« Pour les jeunes de -18 ans valable jusqu'au 31 Décembre 2024 »
- PASS'SPORT Municipal (-20€ sur les Cotisations)
« Pour les jeunes de - 18 ans résidant à Maignelay-Montigny »
- Coupon Sport ancv
« Un Chèque de Caution sera à Fournir en Attendant les Coupons »



Réductions : (Cumulables et sur justificatifs)

- En alternance ou Personnes postées : **-10%** sur les cotisations (Présence 1 semaine /2)
- Demandeurs d'Emploi : **-20%** sur les cotisations,
- A partir du 3^{ème} Adhérent : **-50%** sur les cotisations (Valable sur les cotisations les - chères)
- A partir du 4^{ème} Adhérent : **COURS GRATUITS** (Valable sur le plus petit tarif souscrits).

(Les Réductions Familiales sont valables pour une Même Adresse de résidence)

Les informations recueillies sont nécessaires pour votre adhésion.

Elles font l'objet d'un traitement informatique et sont destinées au secrétariat de l'association.

« Pièce à Joindre au Dossier »

3 à 17 Ans	18 Ans et +
Questionnaire Relatif à l'état de Santé du Sportif Mineur *	1ère Adhésion = Certificat Médical (1) Attestant l'absence de contre indication à la pratique des activités physiques et sportives choisies. ► Avec la mention "En Compétition" pour pouvoir participer aux compétitions et animations. Renouvellement = Questionnaire Médical * ► Valable 3 ans *

* En cas de réponse positive au Questionnaire, un Certificat Médical sera nécessaire
(1) Datant de - 6 mois

+

1 Enveloppe par Licencié, **timbrée** au Tarif en Vigueur et **libellée** à votre Adresse.

(Si Nom de Famille différent, merci de préciser)

« Autorisation de Droit à l'Image »

Au cours de la saison, le judo club organise différentes manifestations : Compétitions, démonstrations... pendant lesquelles des photos sont prises afin d'alimenter des articles de journaux locaux, régionaux, réseaux sociaux et le site web du club.

Nous vous demandons votre autorisation pour diffuser les images où figure(nt) votre ou vos enfant(s).

Conformément à la loi du droit à l'image, veuillez remplir l'autorisation ci-dessous :

Nous soussignés : _____

Responsables légaux de l'enfant : _____

Autorisons / N'autorisons pas *

L'équipe organisatrice des manifestations du judo club de Maignelay-Montigny à prendre des photos lors de ces manifestations et à les utiliser dans le cadre des publications locales, régionales et son site web sans limitation de durée, selon la loi du 06 janvier 1978 modifiée.

Signatures :

*** barrer la mention inutile**

« Horaires Cours »

Cours	Jours	Heures	Agés
Motricité Equilibre Comportement Gestuel 	Mercredi (Dojo)	17h15 à 18h00	3 à 5 Ans
Technique Combat Souplesse 	Mercredi (Dojo)	18h00 à 19h00 19h00 à 20h00 20h00 à 21h00	6 à 7 Ans 8 à 13 Ans Adultes (14 Ans)
	Vendredi (Dojo)	17h45 à 18h45 18h45 à 19h45 19h45 à 21h15	6 à 7 Ans 8 à 13 Ans Adultes (14 Ans)
Self-Défense 	Mercredi (Dojo)	20h00 à 21h00	Adultes (14 Ans)
	Vendredi (Dojo)	19h45 à 21h15	Adultes (14 Ans)
Remise en Forme Tonus 	Mercredi (Dojo)	20h00 à 21h00	Adultes (14 Ans)
	Vendredi (Dojo)	19h45 à 21h15	Adultes (14 Ans)
Réservé(e)s aux licenciés du Club 	Tous les jours de la semaine*	Libre*	Adultes (16 Ans)

*Se renseigner auprès du Comité Directeur

*Le club est fermé pendant les périodes de vacances scolaires. Toutefois, consultez régulièrement la page Facebook du Club pour les Annulations ou Modifications de Cours...

« Boutique du Club »

DES LA RENTREE SPORTIVE POSSIBILITE DE PASSER COMMANDE :
KIMONO / POLAIRE / SWEAT / POLO / ZORI



NE COUREZ PLUS POUR L'ACHAT DU JUDO GI DE VOTRE ENFANT !

JUDOGIS EN VENTE SUR PLACE DE MARQUE JAPONAISE

► **DEMANDEZ NOTRE CATALOGUE DES LA RENTREE...**



TOUS NOS ARTICLES BRODES A L'EFFIGIE DU CLUB !!!

Les informations recueillies sont nécessaires pour votre adhésion.

Elles font l'objet d'un traitement informatique et sont destinées au secrétariat de l'association.

06 03 31 20 68 | judoclub-maignelay-montigny.webmaster@hotmail.fr | judoclub-maignelay-montigny.ffjudo.com

« Règlement Intérieur du Judo Club »

- 1°) Je dois respecter les horaires de mes cours de judo, dans la mesure de mes possibilités.
- 2°) Je dois vérifier systématiquement la présence de l'enseignant avant le début du cours. En cas d'absence de l'enseignant ou d'un remplaçant, le judo club n'assure pas la garde des enfants.
- 3°) Je dois suivre un maximum de cours afin d'être prêt pour les compétitions ou mes passages de grade.
- 4°) Je dois respecter mon enseignant, les tatamis, mes collègues judokas, mes supérieurs en grade.
- 5°) Je ne dois pas porter de bijoux, je ne mangerai rien sur le tatami.
- 6°) Je dois venir aux cours avec les ongles des pieds et des mains coupés, le corps lavé, une hygiène générale correcte et le judogi propre.
- 7°) Je m'engage à écouter et suivre les conseils de mon enseignant, de ses collaborateurs et des dirigeants.
- 8°) Je m'engage à régler mes cotisations le jour de l'inscription (*voir Dossier d'Inscription*).
Sauf cas particulier => avant le 10 du premier mois de chaque trimestre :
(avant le 10 octobre pour le 1^{er} trimestre, avant le 10 janvier pour le 2^{ème} trimestre, et avant le 10 avril pour le 3^{ème} trimestre).
- 9°) Je m'engage à fournir un certificat médical sur le passeport sportif (obligatoire dès la ceinture jaune) ou sur papier libre.
- 10°) En cas de perte ou de vol, le judo club décline toute responsabilité.
- 11°) Je m'engage selon mes moyens, à tout faire pour aider le judo club à progresser.
- 12°) Aucun parent n'est admis dans les vestiaires et le dojo pendant les cours sauf lors des 2 séances d'essais proposées en début d'année.

**LE NON RESPECT DES ARTICLES : 4°) ; 5°) ; 6°) ; 7°) ; 8°) ; 9°) VERRA
L'EXCLUSION DU JUDOKA POUR UN COURS. AU 2ème RAPPEL L'EXCLUSION SERA DEFINITIVE**

« Règlement du Challenge Laurent POUCHAIN »

Article I : Tous les judokas licenciés au club peuvent participer à ce championnat avec comme catégorie « *Coquilles* » ou « *Mini-Poussins* » minimum dans la saison.

Article II : Toutes les Animations, Compétitions et Tournois Amicaux et Officiels organisés par plusieurs Clubs compteront pour ce Challenge.

Article III : Les passages de Grade pour l'obtention de la ceinture noire ne seront pas comptabilisés pour ce Challenge.

Article IV : Tous judokas se déplaçant aux Animations, Compétitions et Tournois Amicaux et Officiels durant l'année obtiendra à chaque fois **1 point de participation** pour le Classement Général du Challenge POUCHAIN.

Article V : Seul le nombre de combats gagnés (**1 victoire = 1 point**), (**2 victoires = 2 points**) etc. seront comptabilisés et non la place obtenue lors des Animations, Compétitions et Tournois Amicales et Officiels.

Article VI : Les judokas s'engagent à transmettre leurs résultats (**nombre de victoires**) aux Animations, Compétitions et Tournois Amicaux et Officiels sur la messagerie de la page Facebook du Judo Club et/ou au plus tard le jour d'entraînement suivant les manifestations.

Article VII : Afin d'être classé dans le Classement Général, il faudra marquer au minimum **5 points** dans la saison.

Article VIII : Le Classement Général Final du Challenge sera dévoilé en fin de saison (juin) et le vainqueur se verra remettre le trophée du Champion lors du Challenge POUCHAIN.

Les informations recueillies sont nécessaires pour votre adhésion.

Elles font l'objet d'un traitement informatique et sont destinées au secrétariat de l'association.